

Au nom de Dieu

soit fait

ce Cahier généalogique

commencé

en l'Année Jubilaire

de la

Rédemption :

2 avril 1933 — 2 avril 1934.

18 janvier 1934.

M

"Cruce, Ense, Aratro."

Hommage.

Comme un dépôt sacré dont il faut rendre compte,
Reçois, ô frère, avec ce fier "memorial,"
Un signe de tes droits au nom patriarcal;
Chef de famille, à toi, ce sceptre qui raconte,
En le magnifiant, notre culte ancestral.

En s'exilant de France aux jours d'épopée,
Nos pères ne rêvaient que de planter la croix
Sur la rive nouvelle, et d'y vivre leur foi
En maniant le soc, la cognée et l'épée.

A ce geste sublime et fécond, fils de preux,
Répondons par ce cri plein de noblesse fière:
"A nos traditions, par labeur et prière,
Toujours fidélité!"

Garde au sol glorieux
Resté ton apanage, - en vaillante héritière, -
O Race de croyants, tout l'amour des aïeux!...

C. M. R.

Introduction.

C'est le 27 décembre 1933, en l'année jubilaire de la Rédemption, le jour où l'Eglise célèbre la fête de saint Jean l'Evangeliste, que notre plus jeune frère Ernest, vint nous soumettre le projet de commencer le présent cahier-souvenir, et nous priier d'en écrire la première page. Le projet fut salué avec joie; et de tout cœur nous acceptâmes la tâche honorable d'expliquer, ici, l'origine et le but de ce document historique.

Lors du troisième centenaire de la fondation de Québec, en 1708, chaque famille restée attachée au domaine ancestral depuis au moins deux cents ans, reçut une médaille commémorative. La famille Grosseau ou Groteau, la nôtre, établie à Saint-Antoine-de-Tilly, comté de Lotbinière, depuis soixante quatre-vingt-onze, fut décorée en cette circonstance. La médaille, portant l'inscription: "Cruce, Ense, Aratro," c'est-à-dire, "par la Croix, par l'Epie, par la Charrue," est religieusement conservée chez Victorien, à la maison paternelle.

Ce geste éminemment patriotique de nos gouvernants a mis de plus en plus en honneur parmi nous le culte des ancêtres et l'amour de nos belles traditions canadiennes. Afin de perpétuer ce culte et cet amour, Albert eut, le premier, l'idée d'incarner, en quelque sorte, ces sentiments dans un signe sensible, une canne par exemple, qui tiendrait lieu de "scripte patriarcal". On choisirait un jour convenable pour l'offrir à Charles-Eusibe, l'aîné de la septième génération actuellement sur la scène du monde; après Charles, la canne appartiendrait au plus âgé de ses frères survivants, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'elle soit

transmise à l'aîné de la huitième génération des Grosseau ou Groteau, pour suivre la même filière.

Dans le dessein d'ajouter de l'intérêt à ce "baton de

Note 1 sept 1950

domaine vendue

de vieillesse" héréditaire, Ernest voulut y joindre un cahier généalogique. Le possesseur de la canne et du cahier devra donc non seulement les conserver et les transmettre intacts, mais encore en compléter l'histoire, ayant soin d'enregistrer les naissances, mariages, décès et autres faits remarquables survenus dans sa propre famille. Libre à lui de poursuivre également l'histoire des familles collatérales.

Nous n'en doutons pas, ces deux symboles seront, et à juste titre, considérés comme des souvenirs très précieux. Mais combien plus chèrement devons-nous estimer la chose qu'ils symbolisent, c'est-à-dire l'héritage d'esprit chrétien que nous ont légué nos pères. A leur exemple, soyons les enfants soumis de la sainte Eglise représentée par ses ministres, les prêtres; par ses chefs, Nos Seigneurs les évêques et notre Très Saint-Père le pape. Aimons les mœurs pures, simples et laborieuses qui les ont rendus heureux et vénérables. Qu'aux yeux de Dieu et des hommes, la vie de chacun des membres de notre nombreuse famille soit comme la vie de nos pères, un miroir de probité, de sobriété, de droiture, d'honnêteté parfaite.

Mais, avant tout, restons unis par les doux liens de la charité fraternelle. L'union des cœurs et des volontés, malgré la diversité des intérêts, voilà la plus sûre garantie du véritable bonheur et de la vraie prospérité. La branche séparée du tronc se dessèche bientôt et meurt.

Que le grand arbre familial épanoui sur la souche transplantede de France en Canada, il y a bientôt trois siècles, se développe donc de plus en plus! Puisse-t-il porter des fruits de salut, en donnant à la patrie des citoyens intègres et, à l'Eglise, des enfants irréprochables.

Ainsi sera justifiée la date providentielle placée en tête de cette introduction; car si, comme l'apôtre saint Jean, chacun peut se

dire le disciple aimé de Jésus, elle ne saurait être vain-
ne, alors, pour aucun des nôtres, la Rédemption accom-
plie il y a dix-neuf cents ans, par le Christ-Roi,
Jésus, notre Souverain Seigneur.

Rosilda Broteau dite Soeur Saint-Hégésippe,
de la Congrégation de Notre-Dame.

D.C.D. 7 mai 1933

Montréal, 6 février 1934.

Anniversaire 12^e de l'élection de Pie XI.

Ce fut vers le mois de juillet de l'an 1934
qu'une délégation de la famille Broteau qui était
organisatrice et instigatrice de donner une canne
avec un registre pour perpétuer dans les siècles
futur le nom de famille Broteau sur la branche
ancestrale en faisant suivre ce registre de
famille en famille avec mission d'y
inscrire les principaux événements aux
cours de la génération qui la possède.

Cette canne en ébène portant les armes
des Broteaux c'est-à-dire, la croix, l'épée
et la hache, fut donnée avec ce regis-
tre à Charles Eusèbe Broteau l'aîné de
la famille dans le mois et année ci-haut
mentionnée, étant prié d'y inscrire les
événements vécus à sa connaissance
C'est pourquoi en commençant ce regis-
tre j'inscris la généalogie en ligne
directe tel que donné par les recherches
de 1908 pour commémorer le trois-
ième centenaire de Québec alors qu'en
même temps l'on distribuait des
médailles commémoratives aux
pionniers dont la terre n'avait pas chan-
gé de nom depuis au moins deux cent
ans. C'est ainsi que la famille Broteau
fut décorée de cette médaille qui sera
avec cette canne et ce registre le trophée de la
famille Broteau et en perpétuer le souvenir.

+

Prière pour implorer la protection
de la
Bienheureuse Vierge Marie.

Sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, qui avez été conçue sans péché, je vous choisis pour Dame et Maîtresse de toutes nos maisons.

Bénissez et protégez tous ceux qui y demeurent et y demeureront; préservez-nous de tout péché, de mort subite et imprévue, de tout autre malheur et accident, au nom et par les mérites de Notre Seigneur Jésus Christ.

Ainsi soit-il.

Jésus, Marie, Joseph,
éclairez-nous, secourez-nous, sauvez-nous!

Ce 11 février 1934.

En la fête de Notre-Dame de Lourdes.